

Forme de l'institution de prévoyance, date de fondation	Fondation commune
Type de primauté	Primauté de cotisations
Conseil de fondation	MM. Defferrard (Président), Sansonnens (Vice-président), Mme Nieto, MM. Barraud, Bonnard, Dürst, Guarino, Hanhart, Maroscia, Pache, Pires Machado, Raschle, Roche, Saugy, Tschopp, Zingg
Organe de surveillance	Autorité de surveillance LPP et des fondations de Suisse occidentale
Expert en prévoyance professionnelle	Pittet Associés à Lausanne
Organe de révision	Fiduciaire BfB Fidam révision SA à Renens
Direction	M. Laurent Bleul
Administration	SGIP SA Lausanne et FVE Tolochenaz
Réassurance	aucune
Clientèle-cible	Employeurs et Travailleurs des entreprises de la Métallurgie Vaudoise du Bâtiment
Genre de prestations	
Particularités	Rente transitoire à partir de 62 / 61 ans dès le 01.01.2014

Chiffres-clés	31.12.2014	31.12.2015	31.12.2016	31.12.2017	31.12.2018
Nombre d'assurés actifs	5'198	5'032	4'949	5'180	5'373
Nombre de bénéficiaires de rentes	1'316	1'335	1'341	1'350	1'342
Nombre d'entreprises affiliées	585	600	618	620	623
Total fortune en mio. CHF	629	642	647	704	692
Total capital de couverture en mio. CHF	512	520	542	552	566
Taux d'intérêt technique (actifs / rentiers)	3.50%	3.50%	2.50%	2.50%	2.50%
Taux d'intérêt sur avoirs d'épargne (obligatoire / surobligatoire)	2.00%	2.00%	1.50%	1.25%	1.25%
Taux de conversion hommes 65 ans (obligatoire / surobligatoire)	6.80%	6.80%	6.80%	6.80%	6.80%
Taux de conversion femmes 64 ans (obligatoire / surobligatoire)	6.80%	6.80%	6.80%	6.80%	6.80%
Degré de couverture selon l'art. 44 OPP 2	118.10%	111.60%	113.90%	119.50%	113.10%

Frais d'administration en CHF (détails voir page suivante)

Frais d'administration par assuré actif	410	445	421	412	433
Frais d'administration par assuré (actif et rentiers)	335	365	342	337	352
Frais d'administration nets à la charge du compte d'exploitation	2'810'832	3'173'219	2'817'470	2'828'299	3'006'490

Allocation de la fortune effective et performance nette de frais en pour-cents

Liquidités	11.90%	10.60%	5.00%	6.30%	9.80%
Obligations en CHF	32.73%	32.10%	36.90%	36.90%	36.40%
Obligations en monnaies étrangères	8.95%	7.00%	5.50%	6.30%	5.50%
Actions suisses	15.78%	18.60%	18.30%	19.00%	17.80%
Actions étrangères	18.61%	18.80%	19.70%	19.40%	17.30%
Placements alternatifs	0.00%	0.00%	0.10%	0.10%	0.10%
Immobilier (placements indirects / directs)	12.03%	12.90%	14.50%	12.00%	13.10%
Performance nette	8.20%	0.30%	2.50%	7.90%	-4.30%

Provisions et réserves en mio. CHF

Objectif de la réserve de fluctuation de valeurs	141.3	145.7	159.0	172.8	169.7
Réserve de fluctuation de valeurs existante	95.3	64.4	77.7	113.8	78.4
Provisions techniques	13.2	37.6	17.3	30.3	31.6

* Remarques individuelles de l'institution de prévoyance:

Rente transitoire payable à partir de 62/61 ans (80% du salaire brut, plafonnée à hauteur de CHF 5'000.--/mois).

Une provision pour abaissement du taux d'intérêt technique à 2.5% a été créée à hauteur de CHF 22'950'000.00 à fin 2015.

Remise des comptes à l'Autorité de surveillance au 30.9.

Calcul standardisé des "frais d'administration par assuré"	31.12.2014	31.12.2015	31.12.2016	31.12.2017	31.12.2018
Nombre des personnes actives au 1.1.	5'033	5'198	5'032	4'949	5'180
+ entrées dans l'année en cours	991	885	789	1'073	976
+ sorties dans l'année en cours	826	1'051	872	842	783
Total des actifs pour le calcul des frais d'administration	6'850	7'134	6'693	6'864	6'939
Nombre de bénéficiaires de rentes au 1.1.	1'309	1'316	1'335	1'341	1'350
+ nouveaux rentiers dans l'année en cours	114	132	109	97	126
+ rentiers échus dans l'année en cours	107	113	103	88	134
Total des rentiers pour le calcul des frais d'administration	1'530	1'561	1'547	1'526	1'610
Total des actifs et bénéficiaires de rentes	8'380	8'695	8'240	8'390	8'549
Dépenses de marketing et publicité, selon le compte d'exploitation					
Rémunération des courtiers				0	0
Autres frais selon le compte d'exploitation	2'810'832	3'173'219	2'817'470	2'828'299	3'006'490
Total des frais d'administration, selon le compte d'exploitation	2'810'832	3'173'219	2'817'470	2'828'299	3'006'490
Revenus compensatoires de frais d'administration	0	0	0	0	0
Frais d'administration nets à la charge du compte d'exploitation	2'810'832	3'173'219	2'817'470	2'828'299	3'006'490

Détails de frais d'administration

Pour que les frais d'administration soient comparables, les membres calculent ces frais de manière similaire. Les frais par assuré sont calculés comme suit :

- ▶ Les frais liés au placement de la fortune ne sont pas pris en considération. Ils sont cependant inclus dans le calcul de la performance nette et indiquées dans les rapports de gestion.
- ▶ D'éventuels frais liés aux primes de risques ne sont pas pris en considération.
- ▶ On considère les frais effectifs au sens de la norme Swiss GAAP RPC 26 (charges selon compte d'exploitation, sans compensation avec d'éventuels produits). D'éventuels frais ou rémunérations payés à des tiers sont comptabilisés dans les frais d'administration.
- ▶ Les sorties génèrent également des frais, qui sont pris en compte pour le calcul des frais par assuré. Lorsque des assurés sont affiliés à plusieurs plans de prévoyance (splitting), ils ne sont comptés qu'une seule fois. Les bénéficiaires de rentes d'enfants sont également pris en compte. C'est pourquoi le nombre d'actifs et de bénéficiaires de rentes indiqué ne correspond pas forcément aux chiffres présentés dans le rapport annuel.
- ▶ Les frais d'administration effectifs, desquels on déduit d'éventuels revenus des cotisations, des cas d'EPL, des indemnités d'affiliation, etc., sont indiqués sous « frais d'administration nets à la charge du compte d'exploitation ».